

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DU DIX MARS DEUX MIL VINGT ET UN

L'An deux mil vingt et un le dix Mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 03/03/2021 s'est réuni à la Salle Polyvalente, en séance ordinaire, sous la Présidence de Fabien BARREAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : BARREAU Fabien - BABIN Sophie - BADILLER Marc - FERNANDES Anne-Sophie - HARDOUIN Jean-Pierre - SZYMAN Anaïs - MENEAU Jean-Claude - DENIS Adèle - LÉON Martine - NOBILEAU Jean - PARMENTIER Rodolphe - GUEST Iona - RIBEIRINHO Valérie - PASQUALIN Côme - HURTEVENT Jean-Serge - DELÉPINE Fabienne - AUCHER Valérie.
Formant la majorité des membres en exercice

ÉTAIENT ABSENTS : RASPAUD Stéphane qui donne pouvoir à PARMENTIER Rodolphe et VANWATERLOO Damien qui donne pouvoir à HURTEVENT Jean-Serge

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : SZYMAN Anaïs

LE COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION DE CONSEIL DU 17 FEVRIER 2021 est approuvé.

I - EXCLUSION LOTISSEMENT « Les ORCHIES » du DPU

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de FONCIER AMENAGEMENT d'exclure les lots du lotissement « Les Orchies » (La Brosse) du champ d'application du Droit de Préemption Urbain.

Le Conseil Municipal, après délibération unanime à main levée (19 pour) ;
DÉCIDE d'exclure tous les lots du lotissement « Les Orchies » de FONCIER AMENAGEMENT du champ d'application du Droit de Préemption Urbain
DIT que cette délibération est valable pour une durée de cinq années

N° 2021-021 Publiée le 12/03/2021 reçue en Préfecture le 12/03/2021

II - CESSION GARAGE AM 152

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la vente du garage 2 Chemin de la prairie AM n°152 (59 m²) au prix de vente de 31 800 €.

Le Conseil Municipal après délibération majoritaire à main levée (15 pour, 3 contre, 1 abstention) ;
APPROUVE la vente du garage cadastré AM 152 au montant de 31 800 €,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à cette cession.

N° 2021-022 Publiée le 16/03/2021 reçue en Préfecture le 16/03/2021

Fabienne DELÉPINE estime que c'est dommage de vendre, car l'emplacement est idéal pour installer un commerce. *Trop de réparations immédiates et pas de budget pour les faire, le bâtiment ne fait que 59 m² et est situé en zone inondable.*

III - REMBOURSEMENTS ACHATS DIRECTS

Monsieur Fabien BARREAU a effectué chez Stokomani l'achat de pinces allongées, pour ramasser les déchets, lors de la journée citoyenne du 17/04/2021 avec sa carte bancaire pour un montant de 29,85 €.

Le Conseil Municipal, après délibération à main levée unanime (18 pour, sans Maire) ; **ACCEPTE** de rembourser la somme de 29,85 € à Monsieur Fabien BARREAU.

N° 2021-023 Publiée le 12/03/2021 reçue en Préfecture le 12/03/2021

Madame Sophie BABIN a acheté un réducteur de pression d'eau pour la mairie avec sa carte bancaire pour un montant de 4,70 €.

Le Conseil Municipal, après délibéré unanime à main levée (18 pour, sans S. BABIN) ; **ACCEPTE** de rembourser la somme de 4,70 € à Madame Sophie BABIN.

N° 2021-024 Publiée le 12/03/2021 reçue en Préfecture le 12/03/2021

IV - P.A.V.E. PROGRAMMATION TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle la délibération d'approbation du P.A.V.E. (DCM 2017-031), il convient de faire le point sur le Plan d'actions réalisées et la programmation des travaux à venir :

	Situation	Réalisations	Programmation
Secteur 1	Rue de Saché (trottoirs) Voirie 3 (D751 à la mairie)	2017 2016	2023
Secteur 2	Rue des Vergers à La Brosse Allée Buissonnière Rue des Pommiers	2015 2014	2021
Secteur 3	Parking Mairie Rue de la Rabière Rue de la Neuraie Rue de Bercy	2017	2021
Secteur 4	Cité des Acacias Rue de Chinon - Tranche 3 (D751 à mairie)		2023
Secteur 5	Rue du Vieux Chêne Cité La Touche		2022-2023 2023-2024
Secteur 6	Rue de Chinon - Tranche 1 (pont azay au pôle Social) - Tranche 2 (pôle social à la mairie)		2021 2022
Secteur 7	Le Bourg		

Le Conseil Municipal, après délibération à main levée, à l'unanimité (19 pour) ; **APPROUVE** l'état d'avancement du PAVE et sa programmation future, comme mentionnés ci-dessus.

N° 2021-025 Publiée le 12/03/2021 reçue en Préfecture le 12/03/2021

V - MODIFICATIONS CHAUDIÈRES FIOUL

Monsieur Marc BADILLER rappelle qu'il convient dès à présent de se préparer à utiliser des énergies moins polluantes (gaz 2x moins que le fioul) et profiter du projet de gaz naturel sur la Commune pour y raccorder les chaudières de la Mairie et du Groupe scolaire.

Des devis ont été demandés pour remplacer les 2 chaudières (Brunet : 41 619 € TTC et Hervé Thermique : 49 928 € TTC). M. PYRAUT plombier a fait une proposition de modification des bruleurs des chaudières pour un montant de 6 692,40 € TTC

Le Conseil Municipal après délibération majoritaire à main levée (18 pour, 1 abstention); **ACCEPTE** la proposition de M. PYRAUT d'un montant de 6 692,40 € TTC **AUTORISE** le Maire à signer le devis retenu.

N° 2021-026 Publiée le 12/03/2021 reçue en Préfecture le 12/03/2021

Il faudra prévoir la dépollution et les retraits des citernes fioul ainsi que le raccordement gaz de 180 € avec SOREGIE.

VI - GARANTIE EMPRUNT – LOGEMENTS TOURAINE LOGEMENT

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de TOURAINE LOGEMENT concernant une demande d'accord de principe de garantie d'emprunts pour 10 logements PLUS et 4 PLAI, sur un prévisionnel de 1 440 000 € soit une garantie à hauteur de 504 000 € (35%). Une deuxième délibération sera nécessaire après obtention définitive des prêts.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré unanimement à main levée (19 pour) ; **DONNE son accord de principe** pour garantir les emprunts des 14 logements (PLUS et PLAI) à hauteur de 35%.

VALIDERA par délibération après obtention des contrats de prêts.

N° 2021-027 Publiée le 12/03/2021 reçue en Préfecture le 12/03/2021

VII - CRÉATION CONSEIL DES SAGES

Mesdames FERNANDES, DENIS, AUCHER et RIBEIRINHO présentent le règlement du Conseil des Sages.

Madame DENIS précise que les conjoints des élus ne peuvent y siéger (législation).

Le nombre maximum est arrêté à 15 personnes.

Le Conseil Municipal après délibération unanime à main levée (19 pour) ;

VOTE la création du Conseil des Sages de CHEILLÉ

N° 2021-030 Publiée le	reçue en Préfecture le
------------------------	------------------------

Monsieur HARDOUIN estime que ce n'est pas juste que les conjoints des élus ne puissent y siéger.

VIII - ACQUISITION REMORQUE-BENNE (SIAM)

Monsieur Jean-Claude MENEAU annonce la vente par VERT AMENAGEMENT d'une remorque-benne agricole de marque SIAM (1 essieu, 8 tonnes, 2 battants arrières) au prix de 5 500 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée à la majorité (17 pour, 2 contre) ;

DÉCIDE d'acquérir la remorque-benne agricole de marque SIAM de VERT AMENAGEMENT au prix de 5 500 € H.T.

AUTORISE le Maire et en son absence Monsieur Jean-Pierre HARDOUIN, Adjoint à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

N° 2021-028-1 Publiée le 19/03/2021 reçue en Préfecture le 22/03/2021

CESSION REMORQUE

Monsieur Jean-Claude MENEAU informe le Conseil Municipal, que la remorque agricole de la commune, stationnée près de la station d'épuration, endommagée n'est plus utilisée et pourrait être vendue 500 € en l'état.

Le Conseil Municipal après délibération majoritaire à main levée (17 pour 2 abstentions) ;

DÉCIDE de vendre la remorque (NIM1488) à Thierry FOUGERET au prix de 500 €.

AUTORISE le Maire et en son absence Monsieur Jean-Pierre HARDOUIN, Adjoint à signer tous les documents relatifs à cette CESSION.

N° 2021-031 Publiée le 12/03/2021 reçue en Préfecture le 12/03/2021

IX - DÉCISIONS DU MAIRE

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-016 en date du 25 Mai 2020, qui en vertu des articles L 2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne délégation à Monsieur le Maire pour certaines attributions pendant son mandat, et notamment :

1) « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants, qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget. Montant maxi défini par le Conseil à 5 000 € ».

Monsieur le Maire a utilisé cette délégation :

10/02/2021 : CMA : 498,53 € (caniveau rue vergers)

17/02/2021 : AGRIRECOLTES : 4 800 € (fauchage épareuse talus fossés)

17/02/2021 : AGRIRECOLTES : 4 800 € (fauchage lamier bordures haies)

17/02/2021 : PLG : 555,25 € (produits entretien cantine)

17/02/2021 : PLG : 2 087,20 € (produits entretien école)

22/02/2021 : PYRAUT : 325 € (chauffe-eau école primaire)

25/02/2021 : HARDOUIN : 1 000 € (rondins aires jeux)

01/03/2021 : GEDIMAT : 4 483,24 € (mignonettes aires jeux)

09/03/2021 : PYRAUT : 556€ (chauffe-eau école maternelle)

N° 2021-029 Publiée le 12/03/2021 reçue en Préfecture le 12/03/2021

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, des déclarations d'intention d'aliéner reçues, pour lesquelles il a décidé de ne pas préempter :

- 10 Le Bourg (ZK 179 et 183, AA 41 et 42)
- Rue du Parc (AM 244 et 247)

QUESTIONS DIVERSES

1 – Pétition rue Creuse

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une réclamation des habitants de la rue Creuse, qui souhaiteraient y interdire la circulation (sauf aux riverains). En effet, les véhicules venant d'Azay s'y engouffrent sans ralentir au risque de faucher les piétons (pas de trottoir, portes d'entrée en direct sur rue).

La privatisation de cette rue n'est pas possible, la sortie des stationnements du fond est impossible en demi-tour arrière et de plus l'aménagement de la traverse devrait réduire la vitesse. On voit pour la pose de ralentisseurs en attendant les travaux de la traverse.

2 – Modification de la Commission Finances

Monsieur Rodolphe PARMENTIER demande à faire partie de la Commission Finances. *Le Conseil Municipal accepte qu'il siège à la Commission Finances (tous les Conseillers sont légitimes à rejoindre les Commissions).*

3 – Demande d'acquisition espace vert Haut de Blaise

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'un habitant des Hauts de Blaise, qui souhaite acquérir une partie de l'espace vert du lotissement mitoyen à sa propriété.

Les espaces verts de lotissements (domaine public communal) sont imprescriptibles et inaliénables. Cependant, il existe une procédure de désaffectation et de déclassement qui nécessite l'accord de l'unanimité des colotis. Avant d'entamer cette procédure, une proposition de prix (terrain à bâtir) sera faite au demandeur (frais d'acte à sa charge en sus).

INFORMATIONS

Réunion de la Commission Générale le 17 Mars à 20h00, salle polyvalente (Adressage et organisation Journée Solidaire).

COMPTES RENDUS COMMISSIONS & COMITÉS

Comité affaires sociales, personnes âgées, gens du voyage du 23 février 2021

Présents : Fabien, Adèle, Anaïs, Valérie B, Valérie A, Stéphanie, Sophie, José, Laura, Monica. Excusé : Stéphane, Martine, Iona, Fabienne, Amélie, Jean Claude, Côme. Absents : Isabelle, Magali.

Point sur la vaccination, peu ou pas de demande en mairie, les habitants concernés ont reçu des documents pour s'inscrire via la CPAM.

Bus numérique

Le bus numérique stationnera à Cheillé le 25 mars 2021 à la salle polyvalente Camille Claudel.

Les caisses de retraites en partenariat avec la Région centre ont décidé de créer des ateliers « découverte du numérique » pour les seniors.

Un bus itinérant appelé le bus numérique proposera aux retraités et aux anciens dans leur dernière année d'activité un atelier gratuit de sensibilisation au numérique.

Ces ateliers seront une occasion de partir à la découverte de l'ordinateur, des tablettes, téléphones... De se familiariser avec internet, la photo, la messagerie tout en développant et en favorisant le lien social.

En raison du covid, le coordinateur propose en remplacement des deux ateliers collectifs, six ateliers individuels ou en couple d'une heure. Le/les senior auront le choix sur les thématiques ou les outils abordés.

Créneaux horaires d'une heure (début 9 h 30, 10 h 30, 11 h 30, et 14 h, 15 h, 16 h)

La MSAP est prévenue de cette action et a des personnes à nous proposer, nous avons indiqué que nous souhaitons que les habitants de Cheillé soient prioritaires. Prise de contact avec la présidente des « Amis du vieux Chêne » et l'info est passée dans la feuille du chêne (mais il y est indiqué qu'il y avait des ateliers collectifs, en raison du COVID cela est modifié) et FB.

Anne-Sophie appellera la nouvelle république pour passer un article.

Elle récupèrera l'affiche de présentation et fait diffuser via le panneau lumineux, FB et le site internet de la commune et affichage si nécessaire.

S'il y a trop de monde, nous ferons une autre journée

Conseil municipal des sages

Nous souhaitons lors de notre campagne électorale mettre en place un conseil de sages, il est temps de travailler sur dessus.

Un CMS rappelle l'importance des aînés dans la vie municipale, le but est de réaliser des actions pour les plus anciens mais aussi dans une optique intergénérationnelle. Faire remonter les souhaits de la population, travailler sur les dossiers préparés par le CM ou proposer des sujets.

Anne-Sophie indique que pour ce CMS, elle sera secondée par Adèle, Valérie A et Valérie R qui seront référentes sur ce dossier.

Le comité valide ce projet.

Nous avons travaillé ensemble sur un règlement, il est lu et modifié avec le comité. Le règlement sera envoyé aux conseillers avec la convocation du prochain conseil municipal, la création du CMS sera voté lors de ce CM.

Si le CM valide cette mise en place, nous diffuserons avec un article sur FB, Flyer, panneau lumineux, affiche, feuille du chêne, site internet, la NR...

Nous diffuserons l'info via le CCAS et les amis du vieux chêne.

Pas de budget alloué, la commune soutiendra ce CMS et nous verrons au fil des sujets ce qu'il y a lieu de faire.

Nous pourrions imaginer des groupes de travail, des sujets ... Mais l'idée est surtout d'attendre les propositions des anciens !

Mise en route du CMS en septembre.

La CCTVI organise une rencontre le 15 mars 2021 à 15H

Cette réunion regroupe Azay le Rideau, Cheillé et Villaines les Rochers, elle aura lieu à la salle polyvalente de la chapelle.

Le sujet est : « Les besoins des seniors du territoire » le vice-président Laurent Richard et Fabienne Girault (chargée de mission seniors) souhaitent donc rencontrer 2 à 4 personnes seniors avec un élu sur chacune des communes, le travail est fait sur l'ensemble du territoire de la CCTVI

Autres projets

Groupe de marche : il ne faut pas que ce groupe soit mis en place par la mairie, il est souhaitable qu'il soit mis en place très simplement.

Rendez-vous dimanche à 10 h à l'abri de bus de la salle poly pour des marcheurs du dimanche.

Rendez-vous à la cabiothèque à 14 h 30 pour des marcheurs confirmés D'autres rendez-vous pourront se prendre en fonction des souhaits des marcheurs.

L'info à diffuser sans modération en tant que personne et pas en tant qu'élus, il s'agit juste d'une mise en relation pour créer du lien.

TOUR DE TABLE

Fabienne DELÉPINE :

- dit que lors de ses visites chez les séniors, certains demandent si la Commune organise des transports pour les emmener se faire vacciner ? *Si les Séniors n'ont pas la possibilité de faire appel à des proches ou de prendre la ligne de bus REMI, ils peuvent contacter la mairie. Un taxi pourra être commandé à la charge du patient. Avant toute demande, un rendez-vous doit être réservé auprès d'un centre de vaccination.*
- annonce que le SAVI fait faire un devis de restauration de l'ouvrage d'art (pont Romain après la gare) qui s'écroule. Il faudrait ôter le panneau « sauf ayant droit » sous l'interdiction au +3,5 T d'accès à la piste cyclable et retirer le fil de fer (dangereux car non visible)

Jean-Serge HURTEVENT :

- demande ce que mentionne l'arrêté de voirie pour l'enfouissement de la fibre, car le bus scolaire a été bloqué 2 fois route du Bourg. *Un premier demandé en alternat, mais au vu des machines, un second a été pris « circulation interdite ».*
- signale que l'implantation d'une « armoire fibre » au 1 Maison Rouge, pose problème car devant la propriété des buses passent en dessous. *Voir avec CIRCET si l'autre implantation Route du Peu est réalisable. Problème déjà connu et pris en charge par le Maire.*
- s'interroge sur le futur projet de territoire de la C.C.T.V.I. (suite à l'article paru dans la presse) et demande de faire un point en Conseil Municipal ou Commission Générale. *Fabien BARREAU dit que les 6 grands axes sont posés et qu'il reste à les développer, la C.C.T.V.I. communiquera les éléments et ils seront retransmis à tous.*

Jean-Claude MENEAU :

- demande si le service technique peut récupérer et mettre en déchetterie les sacs de déchets « sauvages » ramassés par les habitants de « la Grande Grange » ? *Oui*
- a participé au projet de Territoire et Alimentation de la C.C.T.V.I. ; il a proposé la salle polyvalente à Familles Rurales qui cherche une salle pour cuisiner / subventionnement des cantines scolaires / jardins partagés ou collectifs / alimentation solidaire et locale / AMAP à Rigny Ussé.

Côme PASQUALIN signale 3 nids de poule à Chêne Feuillé devant les habitats.

Valérie RIBEIRINHO :

- informe d'une demande des habitants d'un panneau « La Croix Perrette ». *Non car il s'agit d'un lieu-dit qui disparaîtra lors de l'adressage.*
- signale que les chasseurs tirent en direction de la piste cyclable et que les chasses à cour empruntent et détériorent le revêtement de la piste. Peut-on leur interdire l'accès ? *non les règles sont strictes et n'autorisent pas les tirs dans cette direction ni vers les routes ou habitations.*

Iona GUEST :

- qui était présente au rendez-vous, avec Aurélien GOLFIER du SAVI, confirme que celui-ci est habilité à proposer des solutions et devis pour le pont Romain
- dit que pour faire descendre la température et empêcher la prolifération des plantes invasives dans le cour d'eau, le SAVI se propose d'acheter et planter des haies le long de celui-ci (90 arbres sur 270 ml) et l'entretien serait du ressort de la Commune. Rendez-vous demain 16h au Vaurichard avec l'entreprise.
- demande une réunion préparatoire de la journée solidaire du 17 Avril pour définir et prioriser les secteurs.

Jean NOBILEAU :

- demande un container noir supplémentaire à La Surprise,

- informe que le fil télécom est décroché au Château de La Cour,
- signale qu'il faudrait renouveler le boîtier électrique sur le terrain du Feu de St Jean.

Anne-Sophie FERNANDES annonce :

- que le Fonds de concours de la CCTVI, pour la chasse au Trésor, a été retenu à 50 % (1 579 €),
- que le Bus numérique est complet,
- une réunion Tourisme demain.

Jean-Pierre HARDOUIN :

- attend de rencontrer TPPL pour réviser les prix
- annonce que la voirie de la Cité La Touche sera réalisé dans 2 ans car la C.C.T.V.I. doit refaire les réseaux Eau et assainissement avant,
- rappelle la mise à jour de l'adressage avant fin avril,
- confirme que le terrain Allée des Cormiers est de 1 300 m² (rencontre prochaine avec LECREUX)
- signale que AGRIRECOLTES commence les travaux d'élagage sur la Commune et que les route et chemins seront interdits à la circulation le temps du chantier mobile, deux de nos agents y seront affectés,
- dit qu'au titre des Amendes de police on pourrait installer un radar pédagogique rue de l'Ile Bouchard pour ralentir la vitesse. Le Maire dit qu'il faudrait revoir l'aménagement du giratoire en commission voirie.

Martine LÉON signale un trou près du pont à La Herpinière, suite aux travaux de débardage. *Un état des lieux (constat d'huissier) avait été réalisé avant, on va donc se saisir du dossier.*

Adèle DENIS averti que la sortie de la rue de la Rabière sur la rue de Chinon est dangereuse, car manque de visibilité. *Il faut retailler les arbustes.*

Anaïs SZYMAN ;

- rappelle les manifestations à venir ; La Roue Tourangelle le 4 Avril / Tourain'Man les 19-20 Juin / Comité Sports le 16 Mars et Cinéma plein air le 9 juillet.
- annonce le commencement de l'implantation des Aires de jeux. Une erreur de coloris sur la structure de La Chapelle, un geste commercial sur un jeu supplémentaire a été demandé. *Inauguration le 21 Mars 2021.*

Prochaine réunion le **07 Avril 2021**

Délibérations prises le 10/03/2021

2021-021	EXCLUSION LOTISSEMENT « Les ORCHIES » du DPU
2021-022	CESSION GARAGE AM 152
2021-023	REMBOURSEMENTS ACHATS DIRECTS
2021-024	REMBOURSEMENTS ACHATS DIRECTS
2021-025	P.A.V.E. PROGRAMMATION TRAVAUX
2021-026	MODIFICATIONS CHAUDIERES FIOUL
2021-027	GARANTIE EMPRUNT – LOGEMENTS TOURAINE LOGEMENT
2021-028	ACQUISITION REMORQUE-BENNE
2021-029	DÉCISIONS DU MAIRE
2021-030	CRÉATION CONSEIL DES SAGES
2021-031	CESSION REMORQUE

Signatures

BARREAU Fabien		PARMENTIER Rodolphe	
BABIN Sophie		GUEST Iona	
BADILLER Marc		RIBEIRINHO Valérie	
FERNANDES Anne-Sophie		RASPAUD Stéphane	Pouvoir à R. PARMENTIER
HARDOUIN Jean-Pierre		PASQUALIN Côme	
SZYMAN Anaïs		HURTEVENT Jean-Serge	
MENEAU Jean-Claude		DELÉPINE Fabienne	
DENIS Adèle		AUCHER Valérie	
LÉON Martine		VANWATERLOO Damien	Pouvoir à J-S HURTEVENT
NOBILEAU Jean			